



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Publié le : 29/06/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 24 juin 2026 à 18 heures 00

Information n°1

Rapport d'activité 2025

Le Conseil d'Administration, convoqué le 17 juin 2026, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Besançon.

Administrateurs en exercice : 17

Sous la présidence de Monsieur Clément DARQC, Vice-président du CCAS :

Etaient présents :

Monsieur Claude BILLOD / Monsieur Jimmy BRESILLION / Monsieur Philippe CADROT / Monsieur Yves CHANSON / Monsieur Clément DARQC / Monsieur Bernard FALGA / Monsieur Michel JOURNEAUX / Monsieur Gérard MARION / Monsieur Bertrand MÉNIER / Madame Laurence MULOT, arrive à 18h08 et vote à partir de la question n°2 / Madame Flora SIMONIN / Madame Séverine VÉZIÈS / Madame Sylvie WANLIN

Etaient absents :

Monsieur Jérôme CUPILLARD / Monsieur Ludovic FAGAUT, **donne pouvoir à Monsieur Clément DARQC** / Madame Myriam LEMERCIER, part à 19h40 et vote jusqu'à la question n°17 / Monsieur José GOMES

REÇU EN PREFECTURE

Le 29 juin 2026

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

025-262500564-20260624-D00204710-DE

Date de dépôt en Préfecture :

DÉLIBÉRATION

Incidence financière
Sans incidence financière

Résumé : Le rapport annuel d'activité du CCAS est un instrument de communication interne et externe. Il vise au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre des politiques sociales à l'échelle de la commune. A cette fin, il décrit et explicite le travail effectué par l'ensemble des services du CCAS. Ce rapport met en avant le rôle central du CCAS dans un écosystème partenarial, sa capacité à proposer des services de proximité. Enfin, il souligne la place des établissements sociaux et médico-sociaux dans les réponses que le CCAS apporte aux besoins de la population

Publié sur le site internet besancon.fr après sa présentation en Conseil d'Administration, le rapport d'activité est également présenté au Conseil Municipal. Ce document synthétique propose plusieurs niveaux de lecture comprenant des articles rédigés et des chiffres clés qui mettent en exergue les données, les niveaux d'activité et certaines dynamiques. Il se veut accessible au plus grand nombre.

I - Le rapport annuel d'activité, outil de communication et de valorisation du CCAS

Ce document vise à communiquer de manière transparente sur les missions poursuivies par les directions, services et structures du CCAS. Il décrit et explicite le travail réalisé par l'ensemble de ses agents, en lien avec les autres directions du Pôle Action Sociale et Citoyenneté (PASC), les services de la Ville de Besançon et de Grand Besançon Métropole, ainsi qu'avec l'ensemble de ses partenaires associatifs et institutionnels.

Il s'adresse en premier lieu aux administrateurs et à l'ensemble des agents du CCAS, mais constitue également un des supports majeurs du dialogue entre l'Etablissement Public et la Ville de Besançon. Il est également adressé aux élus du Conseil Municipal, à l'ensemble des directrices et directeurs des services de la Ville de Besançon et de Grand Besançon Métropole.

Conformément au plan de communication du CCAS, cette publication annuelle est largement partagée et libre d'accès, afin d'exposer de façon globale la mise en œuvre des politiques sociales à l'échelle de la commune.

Le rapport d'activité contribue également à l'attractivité des métiers du CCAS, métiers qui se trouvent ainsi valorisés à travers la diversité des modalités d'intervention présentées.

Il constitue une référence à l'usage des partenaires, parmi lesquels se trouvent les financeurs et tutelles du CCAS.

Destiné à être accessible au plus grand nombre, le document propose une vision non exhaustive et synthétique de l'activité du CCAS. Il sera complété d'une version reprenant les grands principes du Facile à Lire et à Comprendre (FALC). Les deux versions seront consultables sur le site besancon.fr.

II – Le rapport d'activité, outil de présentation, d'analyse et d'évaluation

En publiant un rapport d'activité qui reprend chaque année de nombreux indicateurs, le CCAS se dote d'un outil complémentaire d'analyse et d'évaluation. Il s'appuie notamment sur les différentes démarches internes de bilan et de reporting conduites par les directions et leurs services tout au long de l'année.

La rédaction comme la lecture du rapport d'activité sont corrélées à l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), exercice réglementaire réalisé annuellement par le CCAS qui représente une aide à la décision et à l'orientation des politiques sociales en objectivant et en anticipant l'évolution des besoins de la population.

L'ABS et le rapport d'activité sont deux supports essentiels au dialogue entre le CCAS et la Ville, mais aussi entre le CCAS et ses partenaires institutionnels ou associatifs.

En ce début de mandat, les données et informations présentées entendent apporter en priorité aux administrateurs et aux élus une vision synthétique et globale du CCAS qui peut être consultée régulièrement et les aider à mieux appréhender le fonctionnement et les modalités d'intervention des services dans leur diversité et dans la complexité de l'environnement technique et réglementaire.

Des indicateurs y sont exposés sur différents plans : budgétaire et financier, organisationnel et opérationnel. Ils révèlent de façon transparente des dynamiques, des problématiques et des questions stratégiques liées à la capacité et au niveau de réponses aux besoins de la population : le vieillissement des publics, les tensions liées à l'augmentation, voire au dépassement des capacités de certains services et dispositifs, ainsi qu'à l'inverse la baisse d'activité, sont mis en évidence.

En ce sens, cette publication fournit des éléments d'aide à la décision quant à l'orientation, l'adaptation et la mise en œuvre des politiques sociales qui seront actées par le Conseil d'Administration.

Le document présente, en préambule, quelques temps forts de l'année écoulée, les grandes lignes budgétaires et les ressources humaines. Il propose ensuite une vision synthétique de l'organisation du CCAS et de ses principales interactions partenariales. Il décrit l'écosystème au sein duquel, en s'appuyant sur des outils spécifiques, il joue un rôle moteur à l'échelle communale.

Le rapport aborde dans une seconde partie la diversité de ses structures de proximité et le maillage territorial qui lui permettent d'aller vers les usagers et bénéficiaires de ses services, afin de mieux identifier et répondre à leurs besoins.

Un troisième chapitre met en évidence l'importance croissante du lien entre l'action sociale et la santé, en particulier la santé mentale. Sont présentés les structures et dispositifs qui interviennent au domicile des usagers ou les hébergent. Ces services sont principalement portés sous la forme d'Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux qui fonctionnent pour certains, 365 jours par an et 24h/24, afin de répondre aux besoins de publics en situation de vulnérabilité.

Avant de synthétiser l'activité annuelle des services en quelques chiffres clés, le rapport souligne le travail engagé par le CCAS dans le travail conséquent et essentiel d'entretien et d'adaptation des locaux qu'il gère, qu'il en soit propriétaire ou non.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés :

✓ Prennent connaissance du rapport d'activité 2025.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans un délai de deux mois suivant sa publicité.

Pour extrait conforme,
Le Vice-président du CCAS,

Clément DARCO